



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Françoise Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

320 Rem. Mon, ton, son.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52553](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52553)

OBSERVATION.

DAns la phrase que M. de Vaugelas rapporte, *ce peu* n'est point regardé comme un collectif qui demande un pluriel, puis qu'il faut dire *ce peu de sel suffira*, & qu'on ne sauroit parler autrement. Quand le genitif qui suit *ce peu* est pluriel, il faut mettre le verbe au pluriel: ce qui n'arrive pas neantmoins dans toutes les phrases où le genitif est pluriel. C'est fort bien parler que de dire, *un grand nombre d'ennemis parurent*; mais on peut dire dans ce mesme exemple, *un grand nombre d'ennemis parut*, & l'on ne peut dire, *le peu d'ennemis qu'il rencontra ne put luy tenir teste*. Il faut dire, *ne purent luy tenir teste*. Quant à cette phrase, *ce peu d'exemples suffira*, si elle peut estre soufferte, c'est parce que l'oreille ne distingue point si le mot *exemples* est au pluriel ou au singulier; mais elle sera blessée si on dit, *le peu de raisons qu'il vous apporte est une marque*, au lieu de dire, *sont une marque*.

CCCXX. REMARQUE.

Mon, ton, son.

Plusieurs ne peuvent comprendre comment ces pronoms possessifs, qui sont masculins, ne laissent pas de se joindre avec les noms feminins, qui commencent par une voyelle, car on dit *mon ame*, *mon*
envie,

envie, *mon inclination*, &c. & ainsi des autres deux, *ton*, & *son*. Quelques-uns croient qu'ils sont du genre commun, servant tousjours au masculin, & quelquefois au féminin, c'est à dire à tous les mots féminins qui commencent par une voyelle, afin d'éviter la cacophonie que feroient deux voyelles, comme, *ma ame*, *ma envie*, *ma inclination*, &c. venant à se rencontrer. On dit pourtant, *m'amie*, & *m'amour*, en termes de caresses, mais ce n'est qu'en ces deux mots, que je sçache, & en certaines occasions qu'on parle ainsi; car on ne dira point *une telle estoit fort m'amie*, mais *estoit fort mon amie*, ny *m'amour est constante*, pour dire, *mon amour est constante*. D'autres soutiennent que ces pronoms sont tousjours masculins, mais qu'à cause de la cacophonie on ne laisse pas de les joindre avec les féminins, qui commencent par une voyelle, tout de mesme, disent-ils, que les Espagnols se servent de l'article masculin *el*, pour mettre devant les féminins commençans par une voyelle, disant *el alma*, & non pas *la alma*. De quelque façon qu'il se fasse, il suffit de sçavoir qu'il se fait ainsi, & il n'importe gueres, ou point du tout, que ce soit

Tome II. E plustost

plustost d'une maniere que de l'autre. Il faut ajouster ce mot pour l'*h* consone, quoy que nous en ayons parlé à plein fond dans la Remarque de l'*h*, que comme lors qu'elle s'aspire, elle tient lieu d'une veritable consone en tout & par tout sans exception, aussi devant les noms feminins qui commencent par cette sorte d'*h*, il faut dire *ma*, & non pas *mon*, *ma haquenée*, *ma harangue*, & non pas *mon haquenée*, & *mon harangue*, tout de mesme que l'on dit *ma femme*, & non pas, *mon femme*, comme parlent les Estrangers, qui apprennent nostre Langue. Que si l'*h* est muette, alors on dit *mon*, comme on a accoustumé de dire tousjours devant les voyelles, cette *h* n'estant comptée pour rien, *mon heure*, & non pas *ma heure*, *son histoire*, & non pas *sa histoire*.

OBSERVATION.

IL est certain que l'Usage a establi que les pronoms possessifs masculins, *mon*, *ton*, *son*, doivent estre mis devant les substantifs feminins qui commencent par une voyelle ou par une *h*, non aspirée. Comme *mon ami*, *ton épée*. Cela ne s'est establi que pour éviter la cacophonie, & ce qui en est une preuve convainquante, c'est que dans toutes les phrases où ces pronoms possessifs sont precedez par un adjectif, dont

dont la premiere lettre est une confone, ce qui empesche la cacophonie, ils sont mis au feminin : *Ma fidelle amie, ta longue épée.* M. de Vaugelas a dit tout ce qui se pouvoit dire sur ces deux mots *m'amour & m'amie.*

CCCXXI. REMARQUE.

Mes obeïssances.

UNe infinité de gens disent & escrivent, *je vous iray assseurer de mes obeïssances.* Cette façon de parler n'est pas Françoisse, elle vient de Gascogne, il faut dire *obeïssance*, au singulier, & jamais au pluriel, *je vous iray assseurer de mon obeïssance*; car ce mot au singulier signifie & l'habitude, & tous les actes reiterez de l'obeïssance.

OBSERVATION.

PAr ce qu'on dit *asseurer quelqu'un de ses respects*, on a creu pouvoir dire également *asseurer quelqu'un de ses obeïssances*; mais cette phrase n'est pas usitée parmi ceux qui se piquent de bien parler. M. de Vaugelas blasme avec justice *obeïssances* au pluriel. La raison qu'il en apporte est fort bonne.